

Visualiser ce mail dans votre navigateur

Cette lettre est envoyée de manière automatique. Pour vous désinscrire, ne pas utiliser "Répondre à" et consulter les modalités en bas de page.



➤ **MARS 2018 : SPECIALE  
CPI**



**Classe préparatoire intégrée 2018/2019 :  
l'IRA de Nantes lance sa campagne de recrutement**



Comme chaque année à cette même période, l'IRA de Nantes lance sa campagne de recrutement des futurs élèves de la Classe Préparatoire Intégrée (CPI).

Initié en 2009, ce dispositif vise à promouvoir l'ouverture à la diversité de la fonction publique d'Etat. Afin de toucher le plus grand nombre de public de l'inter-région de l'IRA de Nantes, le dispositif de la CPI, initialement implanté à Nantes, s'est renforcé avec la création de deux antennes au sein des IPAG de Brest et de Limoges.

Ainsi, les étudiants ou demandeurs d'emploi intéressés et motivés pour intégrer la fonction publique d'Etat en tant que cadre, en possession d'un diplôme minimum Bac +3, ou justifiant de 5 années d'activités dans le secteur privé et relevant des critères sociaux de la diversité (plafond de ressources fixé à 33100€, domiciliation dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou en zone rurale à revitaliser) peuvent se porter candidat.

Si vous connaissez, parmi vos réseaux professionnels et personnels, des personnes intéressées par cette formation et pouvant remplir les conditions précitées, invitez-les à :

- consulter les pages de la CPI sur notre site de l'institut ([www.ira-nantes.gouv.fr](http://www.ira-nantes.gouv.fr)) et prendre connaissance de la capsule vidéo présentant le dispositif,
- à se rapprocher, au besoin, de la direction des Etudes et des Stages pour toutes informations complémentaires,
- et à télécharger le dossier de candidature.

Le calendrier des inscriptions est le suivant :

Date limite de dépôt des dossiers de candidature: **le 20 avril 2018** (le cachet de la poste faisant foi)

Auditions des candidats présélectionnés par la commission de sélection :

- semaine du 11 juin à l'IRA de Nantes
- 2<sup>de</sup> quinzaine de juin pour les antennes de Brest et de Limoges

Pré- rentrée de la CPI : **le 5 juillet 2018** après midi (date prévisionnelle)

Rentrée de la CPI : **le 5 septembre 2018**



Infolettre est éditée par l'Institut Régional d'Administration de Nantes  
Directeur de la publication : Jean-Louis DONZ. Tous droits réservés. Conformément à la loi 2004-801 du 6 août 2004 (...) modifiant la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.  
Pour l'exercer, adressez-vous à IRA de Nantes - 1 rue de la Bourgeoinière- BP 82234 44322 Nantes Cedex 3 ou par courriel à [communication@ira-nantes.gouv.fr](mailto:communication@ira-nantes.gouv.fr)

This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)  
IRA de Nantes · 1 rue de la Bourgeoinière · Nantes cedex 3 - 44322 · France

